

LE CANCER DU SEIN C'EST...

- Le **plus fréquent** des cancers féminins.
- La **première cause de mortalité** par cancer chez la femme.
- Près de **49 000 femmes touchées** chaque année en France.
- **12 000 décès par an** dans l'hexagone.

Mais...

C'est un des cancers que l'on sait le mieux guérir.

Détecté tôt, il peut **se guérir dans 9 cas sur 10**, avec des traitements moins lourds et moins mutilants.

Qui est concerné ?

Le programme de dépistage organisé du cancer du sein s'adresse aux **femmes de 50 à 74 ans**.

En Loir-et-Cher, **plus de 50 000 femmes sont concernées** par le dépistage chaque année.

La participation au dépistage organisé du cancer du sein pour 2016 a été de 59,2% en Loir-et-Cher et 51,5% au niveau national.

Le dépistage du cancer du sein : comment ?

La mammographie : cette radio des seins permet de détecter les cancers de manière précoce, avant l'apparition de symptômes ou de grosseurs. Cet examen comprime le sein pendant quelques secondes – ce qui peut paraître inconfortable – afin d'obtenir une bonne qualité d'image et une moindre irradiation.



L'examen clinique des seins : il permet de repérer des lésions invisibles à la mammographie. Une échographie complémentaire peut parfois être nécessaire (remboursée par l'Assurance Maladie, selon les modalités habituelles).



Les examens bénéficient toujours d'une double lecture : une 2^{ème} lecture des mammographies jugées normales par votre radiologue est assurée par un second radiologue expérimenté. Près de 5 à 7% des cancers du sein sont détectés grâce à cette seconde lecture.

LE CANCER COLORECTAL C'EST...

- Le **2ème cancer** le plus meurtrier chez les hommes et les femmes.
- **42 000 nouveaux cas** détectés chaque année en France.
- **17 500 décès par an** dans l'hexagone.

Mais... Détecté tôt, il peut **se guérir dans 9 cas sur 10**.

Qui est concerné ?

Le programme de dépistage organisé du cancer colorectal s'adresse aux personnes âgées de 50 à 74 ans, sans histoire familiale ni antécédent personnel de cancer colorectal ou d'adénome et ne présentant pas de symptôme.

En Loir et Cher, plus de **100 000 personnes sont concernées** par le dépistage organisé chaque année.

La participation au dépistage organisé du cancer colorectal pour 2016 a été de 42,3% en Loir-et-Cher et 29,3% au niveau national.

Quels sont les critères d'exclusion au programme ?

- Antécédent personnel ou familial (parent 1^{er} degré) de cancer colorectal ou d'adénome
- Antécédent de maladie **inflammatoire chronique** (rectocolite hémorragique et maladie de Crohn).
- Présence de sang dans les selles, troubles du transit ou douleurs abdominales d'apparition récente, amaigrissement inexplicable ...

Dans toutes ces situations, une consultation avec un gastroentérologue est préconisée pour la réalisation d'une coloscopie.

Le dépistage du cancer colorectal : comment ?

Rapide, simple et indolore, le test de dépistage se réalise chez soi, en 5 minutes et ne nécessite qu'un seul prélèvement. Il permet de détecter la présence de sang dans les selles, invisible à l'œil nu.



Dépistage du cancer du sein

Tél : 02.54.43.67.26
Fax : 02.54.74.80.87
E-mail : adoc41@orange.fr

ADOC41
ACTION DE DEPISTAGE ORGANISE DES CANCERS

Tour de consultation
3 rue Robert Debré
41260 LA CHAUSSEE ST VICTOR

Dépistage du cancer colorectal

Tél : 02.54.43.54.04
Fax : 02.54.74.80.87
E-mail : adoc41.ccr@orange.fr